

A Bernissart, un résistant méconnu

Didier Boulongne

*Qui s'assied au fond d'un puits pour
contempler le ciel le trouvera petit
(Han Yu)*

1. **Préambule**

En passant dans la rue Grande, peut-être avez-vous déjà remarqué sur le mur de la Gendarmerie, la présence d'une plaque commémorative rappelant le décès tragique de l'Adjudant de Gendarmerie Louis Maton. Ce dernier fut en effet abattu par les soldats allemands à Hensies le jour de la libération de notre entité, le dimanche 3 septembre 1944 vers 09 Hr 30.

Le récit que je vais vous conter est bien sûr basé sur des ouvrages ou des documents écrits mais aussi sur divers témoignages qui peuvent avoir été altérés ou modifiés en fonction de la mémoire ou de la sensibilité du ou des narrateurs.

Au passage, je remercie la famille du défunt qui m'a fourni des documents et des témoignages très intéressants pour la rédaction du présent.

L'histoire qui va suivre débute donc en 1940, année où l'Adjudant Maton arrive à la brigade de Gendarmerie de Bernissart pour en prendre le commandement.

2. **Contexte historique de 1940**

a. L'invasion allemande

Les armées allemandes envahissent notre pays le 10 mai 1940 et notre armée dépose officiellement les armes le 28 mai suivant. Les troupes allemandes sont déjà chez nous aux environs du 24 mai ⁽¹⁾. A cette époque, le Bourgmestre est Léon Tournay, lequel cédera sa place en 1941 à Henri Moulin, lui-même remplacé en 1943 par Jean Martin (qui ne laissera pas un souvenir impérissable). En 1944, Ernest Bouton deviendra à son tour le Bourgmestre de la commune et ce, jusqu'en 1947.

b. La brigade de Bernissart durant l'occupation ⁽²⁾

A cette époque, la brigade locale fait partie du District de Boussu au même titre que 7 autres brigades. Ce District est commandé par le Lieutenant Remy qui aurait été un subordonné de Louis Maton dans l'A.S.

A Bernissart son cantonnés 9 gendarmes, à savoir un Adjudant, un Maréchal des Logis Chef et 7 Sous-officiers. La majorité de ceux-ci habitent la caserne. On peut citer entr'autres Mrs Maréchal, Drhuite, Porignaux, Vinckaert, Cochetoux.

Lors de la capitulation de notre pays, les gendarmes sont arrêtés mais en majorité remis en liberté provisoire pour qu'ils puissent continuer à assurer leur service.

(1) Quelques aspects de la Résistance locale en 1943-1944 par l'ASPB (Beloeil 1984)

c. L'adjudant Louis Maton ⁽²⁾

Il est né à Tournai le 31 décembre 1898. Son épouse Bertoux Jeanne est originaire de Leuze-en-Hainaut.

Il est entré à la Gendarmerie le 22 janvier 1920 venant du Troisième régiment de Chasseurs à pied. Avant d'être militaire il était ouvrier maréchal.

Il passera successivement par la Force Mobile à Mons (1920), la brigade de La Louvière (1923), la brigade de Chièvres (1927), la brigade de Mettet (1938) et enfin la brigade de Bernissart (1940).

Il arrive donc à Bernissart le 09 mars 1940 venant de la brigade de Mettet.

Il est père de deux filles, Gisèle (17 ans) et Yvette (10 ans). Une troisième fille prénommée Ginette naîtra à la caserne le 31 octobre 1941.

3. L'Armée secrète dans notre région ⁽³⁾

La résistance s'organise très vite après l'invasion des troupes allemandes. Au départ, on parlera de Légion belge puis en 1943 d'Armée de Belgique et enfin en juin 1944 d'Armée secrète (A.S.). Ce noyau de résistance est composé, au départ surtout, en majorité d'anciens militaires. D'autres groupes indépendants de cette organisation tels le Front de l'indépendance (FI), le mouvement national belge (M.N.B.), le Groupe G (fondé par des étudiants de l'ULB), les Partisans armés (P.A.), etc... se mettent également en place. Dans la mesure du possible et en fonction des différentes affinités, ces groupes de résistants essayent de travailler ensemble ou dans des domaines différents afin d'éviter les doubles emplois ou les incidents.

L'A.S. est organisée militairement. Le pays a été divisé en 5 zones et notre commune fait partie de la Zone I.

Cette zone est elle-même divisée en 4 secteurs et Bernissart fait partie du Secteur A. Ce secteur est réparti en refuges. Notre commune est intégrée au refuge A50 dénommé « Bouvreuil » dont le poste de commandement sera situé à Tertre et ensuite à Saint-Ghislain. Il sera commandé par des figures marquantes de la Résistance telles que le Père Duesberg, Eugène Grandry, Franz Van Den Heuvel, Robert Collart et enfin le Major Lebrun, lequel est originaire de la région de Jemappes.

Dans ce refuge A50 nous trouvons 5 groupes d'action, de renseignements et de sabotage comprenant un total de environ 1.800 personnes. Ils sont répartis comme suit :

✚ **G50** : pour le territoire des communes de Harchies à Hautrage et de Neufmaison à Tertre.
Le groupe comprend 2 sections identifiées S723 et S724

✚ **G51** : pour le territoire des communes de Saint-Ghislain, Cuesmes, Quaregnon, Flénu et Warquignies.
Le groupe comprend 2 sections identifiées S725 et S726

✚ **G52** : pour le territoire des communes de Quiévrain à Hornu et Hornu à Erquennes.
Le groupe comprend 4 sections identifiées S729, S730, S1729 et S2729.

(2) Archives du centre d'histoire et de traditions de la Gendarmerie - Bruxelles 1999

(3) L'armée secrète (Général H. Vanvreckom) - Editions J.M. Collet 1985

L'armée secrète 1940-1944 (Henri Bernard) - Editions Duculot 1986

✚ **G53** : pour le territoire des communes de Ville-Pommeroeul à Basècles et d'Hensies à Tourpes (y compris Bernissart).

Le groupe comprend 2 sections identifiées S 721 (communes de Bernissart, Blaton, Ville-pommeroeul et Hensies) et S722 (communes de Basècles, Quevaucamps et Tourpes).

✚ **G54** : pour le territoire des communes de Frameries à Goeugnies-Chaussée et d'Eugies à Wasmes.

Le groupe comprend 2 sections identifiées S727 et S728.

En résumé, Bernissart fait partie de la Zone I, Secteur A, refuge A50 dit « Bouvreuil » et Groupe 53.

Le Groupe 53 ⁽⁴⁾

Un embryon de groupe naîtra à la fin 1940 pour se structurer et absorber le groupe G50 en septembre 1943. Il sera commandé successivement par Monsieur Ringoet (prénom ignoré), Adrien Lemoine (percepteur des postes à Blaton), André Limelette, l'Adjudant de Gendarmerie Louis Maton et enfin Jules Thomas (ingénieur au charbonnage de Hensies).

Les missions du groupe 53 dont dépend notre commune s'exerceront presque exclusivement sur les axes Quiévrain - Harchies, Bernissart - Blaton et Peruwelz - Blaton. Il arrivera cependant à ses membres de renforcer des groupes d'autres refuges. Ces missions consisteront en des actions de sabotage ou de renseignement.

Ce groupe est pauvre en matériel étant donné qu'aucune zone de parachutage n'est située sur le secteur du refuge, trop peuplé, trop industrialisé ou peu accessible. Un seul parachutage sera effectué à destination du refuge A50, à la mi-mai 1944, dans le secteur D10 à St-Marcoult (entre Soignies et Enghien). Ce parachutage (trois tonnes de matériel) permettra au refuge de recevoir 125 mitraillettes Sten, deux fusils-mitrailleurs, quelques pistolets, des munitions et une grande quantité d'explosifs. Tout ce matériel sera acheminé de St-Marcoult à Herchies en trois voyages. Une partie du matériel sera distribué aux différents groupes G et une autre cachée.

4. Le résistant Louis Maton ^{(4) (5)}

Louis Maton n'a jamais supporté de voir son pays occupé et surtout de devoir travailler pour l'occupant.

En 1914 déjà, Louis Maton qui avait 16 ans, a refusé le travail obligatoire que les occupants allemands voulaient lui imposer. Il avait été pris dans une rafle mais il a réussi à fuir notre pays et s'est caché en France durant plusieurs mois.

En 1940, Louis Maton pense à s'embarquer pour l'Angleterre mais il n'en a pas vraiment la possibilité et ne peut en outre se résoudre à abandonner sa famille.

a. Ses activités de patriote

Ses activités dans la résistance débuteront dès le mois de septembre 1941. Il sera recruté par l'un de ses subordonnés à savoir Emile Soudant, lequel contrairement à d'autres collègues, habite en dehors de la caserne. Il habite la rue de Mons (devenue rue de Valenciennes) au coron jaune, au n° 164 (dernière maison avant le carrefour avec la rue Lotard qui est actuellement occupée par la famille Lefebvre). Ce dernier est membre du Groupe G. Sous les ordres de Louis Maton, il deviendra chef de la section 721 au mois d'août 1943.

Il est difficile de citer les faits d'armes de Louis Maton car il était évidemment discret quant à ses activités dans la résistance. Celles-ci se situaient néanmoins dans divers domaines tels le renseignement, l'information, le sabotage, la fourniture de faux documents, la cache d'armes et d'explosifs.

Ses enfants et son épouse n'étaient pas sans voir ce qu'il faisait dans l'ombre pour combattre l'ennemi et les propos qui vont suivre nous ont été racontés par l'une de ses filles qui, d'ailleurs, participa à sa manière au combat que menait son papa ⁽⁶⁾.

Avant son arrestation en octobre 1943, Louis Maton cacha plusieurs fois des documents (Les messages ou des documents secrets étaient transportés en vélo, roulés et glissés dans le tube du cadre, sous la selle), des journaux clandestins, des armes et des explosifs à la brigade et en son domicile.

Soupçonné d'appartenir à la résistance, la brigade et son domicile furent fouillés par les allemands. A une occasion ils découvrirent au domicile de l'Adjudant Maton ce qu'ils croyaient être de la farine. Il s'agissait en fait d'explosif destiné à des sabotages.

A une date non précisée, en août 1944, Louis Maton prit en charge deux aviateurs américains qui avaient été abattus dans la région de Crespin (France). L'un était originaire de Newyork et d'origine russe (le plus petit des deux).

Il les cacha à la ferme exploitée par Arsène Slabbinck, rue de Sartis n°1 à Harchies où il se réfugiait d'ailleurs parfois et où il rencontrait d'autres membres de l'Armée secrète. Au moins deux réunions auxquelles assistèrent les responsables de l'A.S. locale eurent lieu à cet endroit.

Une nuit où il logeait d'ailleurs en cet endroit, des faux partisans vinrent à la ferme pour y dérober des vivres. Armés d'une hache, ils tentèrent de défoncer la porte. Arsène Slabbinck et Louis Maton intervinrent et ce dernier tira même un coup de feu. Les bandits prirent la fuite, bientôt rattrapés par les deux précités. Personne ne saura jamais ce qui s'est passé mais toujours est-il que les quatre malandrins ne demandèrent pas leur reste et durent se faire soigner chez un médecin de la localité. Arsène Slabbinck et Louis Maton ne furent que très superficiellement blessés⁽⁷⁾.

Aux environs du quinze août, les allemands qui étaient à la recherche de Louis Maton fouillèrent la ferme Slabbinck. Ils n'y découvrirent pas ce dernier mais arrêterent les deux malheureux aviateurs qui n'avaient pas eu le temps de fuir. Par contre, un réfractaire anversoïis ne sera pas découvert.

Pour ces faits, Arsène Slabbinck et son épouse Marie Vanneste seront arrêtés et emprisonnés à la prison de Mons durant près de 15 jours. Arsène Slabbinck sera battu pour qu'il avoue où se trouvait Maton et qui lui avait amené les deux aviateurs. Il ne parlera jamais.

A la prison de Mons, lors de la débacle allemande, Monsieur Slabbinck et sa femme ne devront leur salut qu'au fait de ne pas avoir répondu à un appel des geôliers allemands. Les prisonniers qui ont répondu à celui-ci ont été embarqués dans des camions pour une destination inconnue. Aucun d'eux semble-t-il n'est jamais revenu de ce dernier voyage.

Le 25 septembre 1943, il participa au sabotage de wagons en gare de Blaton. Il participa à un autre sabotage en la même gare dans la nuit du dimanche 31 mai 1944, et ce, avec une quinzaine d'autres membres de l'A.S. L'opération fut dirigée par Robert Collart, un des principaux chefs de la résistance dans notre région. Lors de ce dernier sabotage, cinq locomotives, un aiguillage et le château d'eau furent détruits ou très endommagés.

(4) L'armée secrète - Historique de la zone I - Sous-lieutenant Chalet Yvon, Ecole Royale Militaire, 101ème promotion Toutes armes (1965).

(5) souvenirs de la famille Maton - 1999

b. Son arrestation

Comme signalé ci-avant, Louis Maton sera arrêté le 08 octobre 1943 avec 7 autres otages suite au sabotage de la gare de Blaton le 25 septembre précédent. Le choix opéré par les allemands n'est certes pas innocent puisque parmi les otages on retrouve Louis Maton, Adrien Lemoine et Edgard Astierperet, lesquels sont tous trois résistants.

Le jour de son arrestation et avant son transfert vers la prison de Mons, Louis Maton demanda à son épouse de lui faire des tartines. Il ne lui fit pas cette demande parce qu'il avait faim mais pour pouvoir manger des documents secrets qu'il portait sur lui et qu'il craignait voir tomber entre les mains des allemands lors de sa fouille.

Les huit otages resteront emprisonnés, d'abord à la prison de Mons durant environ un mois puis à la Citadelle de Huy jusqu'au 22 décembre 1943.

Lors de son séjour à la prison de Mons, Louis Maton put correspondre avec sa famille. Le 12 octobre il transmet à son épouse un courrier lui demandant divers effets destinés à sa toilette et à son entretien. Dans ce courrier, comme vous pouvez le voir, il demande à son épouse de lui fournir un pull-over de chez Odon. Par ce texte, il demande à son épouse de prévenir ce prénommé Odon, dont nous ne savons rien sinon qu'à l'époque il était garde à l'étang d'Harchies et qu'on l'appelait « l'Pinchon ».

c. Sa clandestinité

Après sa libération, Louis Maton pris quelques jours de congés pour passer les fêtes en famille. Il en profita pour cacher sa fille Gisèle (qui venait de terminer ses études d'institutrice et qui était menacée de travail obligatoire) à l'Orangerie de Château de Beloeil où étaient recueillis des enfants venant de divers horizons et même des enfants juifs. Elle y travailla en qualité de monitrice et ce, à l'initiative du Prince de Ligne.

Louis Maton, son épouse et leurs deux autres enfants se rendirent à Leuze chez la mère de son épouse, Rosalie Hildeman-Bertoux, laquelle habitait non loin de la Gendarmerie. Il laissa sa femme et leur fille Ginette à cet endroit. Yvette sera laissée chez sa tante Emilienne Baudry - Maton, à Leuze également.

En fait, si Louis Maton agit de la sorte, c'est parce qu'il se sait surveillé et se doute qu'il va être repris un jour ou l'autre. Ses activités de plus en plus nombreuses lui faisaient prendre de plus en plus de risques.

Au mois de juin 1944, il apprit qu'il était recherché par la Gestapo et qu'il allait de nouveau être arrêté. Il décida donc de se cacher.

Il ne s'enfuit pas très loin puisqu'il séjourna durant plusieurs mois au domicile de voisins et d'amis, notamment chez Alphonse Brassart qui habitait juste en face de la brigade au n°187, à la ferme Magant qui jouxtait celle-ci, et comme dit plus haut, à la ferme Slabbinck à Harchies.

Il ne fut jamais porté manquant puisque tous ses collègues ainsi que sa hiérarchie étaient au courant de cet état de fait. Une bonne partie du voisinage qui le savait en ces endroits ne le dénonça jamais (par contre, c'est pourtant quelqu'un qui le connaissait qui envoya les allemands à la ferme Slabbinck).

Depuis ses lieux de retraite, Louis Maton continua à commander sa brigade. Il continua aussi ses activités de résistant, se déplaçant régulièrement soit de nuit, soit de jour mais le plus souvent en dehors des routes et chemins. Son courrier clandestin lui était amené en ces endroits notamment par Nelly Demaret de Pommeroeul qui, avec Ida Papleux, transportait régulièrement en vélo, des armes ou des documents destinés à la résistance. Ces documents ou ces armes étaient notamment déposés pour

Louis Maton dans une maison de la rue Lotard où avaient lieu des réunions de l'A.S. et où étaient entreposés des explosifs et des armes. Cette maison, sans pouvoir la situer exactement, se trouvait à proximité de l'ancienne école des garçons, non loin de la cabine électrique.

Dans le cadre de cette clandestinité, il est intéressant de signaler l'anecdote suivante. Un jour où il se rendait à Chièvres, en vélo le long de la voie de chemin de fer, il tomba sur des soldats allemands en armes mais aussi en détente.

Il ne lui était pas possible de faire demi-tour ou d'escalader rapidement les talus qui l'entouraient. Il ne lui restait plus qu'à affronter les quelques soldats qui se trouvaient devant lui. A son grand étonnement, ceux-ci le saluèrent, sachant pourtant qu'il était recherché. En quelques mots, ces allemands lui dirent qu'il était recherché, qu'il devait se rendre mais qu'ils ne l'arrêtaient pas ce jour là étant donné qu'ils n'étaient pas de garde.

Louis Maton ne demanda pas son reste et partit à toutes jambes retrouver des compagnons de combat. La brigade et son domicile firent l'objet, à plusieurs reprises, de fouilles destinées à l'arrêter. Selon ce qui nous a été rapporté, ces visites domiciliaires étaient souvent faites sans grand enthousiasme et sans réelle volonté de retrouver le fuyard. Le fait qu'il s'agissait de soldats de l'armée régulière se trouvant depuis de longs mois dans les environs peut expliquer cet état de chose. De plus, bon gré mal gré, les militaires étaient obligés d'avoir des contacts avec les gendarmes belges et ils avaient peut-être un certain respect pour cet adjudant de gendarmerie, comme eux encore militaire à cette époque.

5. La fin tragique de Louis Maton⁽⁵⁾

Le dimanche 3 septembre 1944, tôt le matin, alors qu'il avait passé la nuit dans la grange de la ferme Magant (famille Gossez), l'Adjudant Maton apprit que les alliés américains se trouvaient de l'autre côté de la frontière, en France à Macou. Il fut avisé de leur intention d'entrer en Belgique le jour même. Il revint donc vers la brigade, mit sa tenue et hissa le drapeau national.

Vers 09 Hr 00, il décida de se rendre au charbonnage d'Hensies pour y rencontrer l'ingénieur Jules Thomas⁽⁸⁾, son adjoint dans l'A.S. Louis Maton voulait remettre à celui-ci son commandement du groupe G53. La libération proche, il voulait se consacrer entièrement et uniquement à son métier.

En vélo et en uniforme, il se mit donc en route vers Hensies. Il passa par la ferme Slabbinck et expliqua ce dont il avait eu connaissance, à savoir la présence d'une péniche avec une trentaine de soldats allemands aux Sartis à Hensies (canal Mons à Condé), au lieu-dit « le Corbeau ». Cette péniche de 300 tonnes chargée de vivres (des conserves précieuses pour tous) venait de France et se trouvait bloquée à cet endroit depuis plusieurs jours suite au sabotage du pont du charbonnage⁽⁹⁾. Le batelier et sa famille avaient été débarqués par les allemands et avaient été recueillis par la famille Allart qui exploitait le magasin dit « Les sartis » le long du canal.

C'est à partir du moment où Louis Maton arrive à Hensies que les versions de sa mort diffèrent. Une première version précise que Louis Maton fut tué avec Maurice Rassart alors qu'ils se rendaient tous deux près de la péniche pour demander aux allemands de se rendre⁽¹⁰⁾.

Cette version ne coïncide pas avec les actes de décès officiels des précités⁽¹¹⁾. En effet, l'acte du décès de Louis Maton ne précise pas l'heure de sa mort mais suffisamment de témoignages situent celle-ci entre 09 Hr 30 et 10 Hr 00 du matin. Il n'en est pas de même pour Maurice Rassart (porion au charbonnage de Hensies) lequel, selon son acte de décès, a perdu la vie vers 22 Hr 00.

Une autre version, retenue par la famille du défunt et par des habitants de Pommeroel, précise que Louis Maton était seul lorsqu'il fut abattu par les soldats allemands se trouvant sur la péniche.

Une troisième version, la version officielle retenue par l'Administration, fait état de la présence d'un ouvrier du Charbonnage, à savoir Monsieur L'Hoir Gustave qui sera d'ailleurs entendu officiellement à ce sujet. Il dit :

« Le dimanche 3 septembre 1944, vers 9 heures 30, je me trouvais au charbonnage de Hensies-Pommeroeul, quand j'ai rencontré le commandant de la brigade de gendarmerie de Bernissart. Des ouvriers que je ne connais pas nous ont signalé la présence d'allemands sur un bateau qui se trouvait sur le canal de Mons à Condé à environ 500 mètres du charbonnage. Le commandant de gendarmerie est parti aussitôt vers cette direction et m'a demandé de le suivre, ce que j'ai fait. Arrivés à environ 100 mètres du bateau, nous avons marché sur le talus du contre fossé afin de nous dissimuler dans les roseaux. Je suivais le commandant d'environ 3 mètres, lorsqu'à environ 60 mètres du bateau un coup de feu a été tiré dans notre direction, suivi aussitôt d'un deuxième. J'ai vu le commandant tomber. Je me suis également laissé tomber, mais quand j'ai vu que trois allemands venaient dans notre direction, je suis descendu dans le talus, je me suis caché dans les hautes herbes..... »⁽¹²⁾.

D'autres enfin semblent dire qu'il s'agissait en fait d'une attaque en règle orchestrée par plusieurs membres de l'A.S., huit dont Louis Maton⁽¹¹⁾.

Les allemands prirent la fuite après avoir abattu l'adjudant Maton, abandonnant ainsi leur précieux chargement. La péniche sera vidée de son contenu par l'A.S. et par la population locale. Elle sera ensuite incendiée.

Vers 1200 Hr, ses collaborateurs commencèrent à s'inquiéter de son absence. Le soir, il n'était toujours pas rentré. Une enquête menée par ses collègues et supérieurs permit d'apprendre où il s'était rendu. Une première visite des lieux ne permit pas de le découvrir.

Le 7 septembre, une quarantaine de gendarmes et des volontaires civils organisèrent une battue le long du canal. Le corps de Louis Maton fut découvert non loin de la péniche, sur la berge, enterré sous une couche d'une dizaine de centimètres de terre. Il reposait couché sur le dos, les bras croisés sur la poitrine. Il avait été tué d'une balle qui lui avait traversé le cou de part en part. Il n'avait plus aucun papier sur lui⁽¹³⁾ et même son alliance lui avait été volée.

La dépouille mortelle fut transportée à la Gendarmerie de Bernissart où une chapelle ardente fut dressée. Sa femme et sa famille furent avertis le lendemain 08 septembre.

Louis Maton fut veillé par celle-ci mais aussi par ses collègues et compagnons d'armes. Après une messe célébrée en l'église de Bernissart le lundi 11 septembre, l'Adjudant Maton fut inhumé sur la pelouse d'honneur du cimetière de Leuze-en-Hainaut où il repose toujours.

6. Le souvenir

Afin de perpétuer le souvenir de ce valeureux patriote, la Gendarmerie fit réaliser une plaque commémorative qui fut apposée sur le mur de la brigade de Bernissart et qui fut inaugurée le dimanche 31 juillet 1949 par la famille et les différentes autorités civiles et militaires de la région.

Son nom figure en outre sur les monuments aux morts érigés devant l'Administration communale de Leuze et sur la place de Bernissart (au même titre que celui de Maurice Rassart), dans la liste des résistants morts pour la patrie.

(6) Gisèle Maton transportera divers documents pour son papa. Elle déposera notamment des documents au café le « Kamara » au Calvaire (ancienne Maison du Peuple), non loin de la brigade. Ces faits sont attestés par Jules Thomas, lequel remplaça Louis Maton comme Chef du groupe 53 après le décès de celui-ci.

(7) Récit Famille Slabbinck - 1999

(8) Jules Thomas, né à Hainin le 06/11/1910, était officier de réserve et ingénieur au charbonnage Louis Lambert à Hensies. A l'époque, il habitait dans cette commune à la rue Basse. Il prendra le commandement du groupe 53 après le décès de son compagnon de résistance.

(9) Pour bloquer le passage sur le canal Mons-Condé, la résistance fit lancer une locomotive sur le pont-levis, relevé, qui donnait accès au charbonnage. De ce fait, la locomotive et une partie du pont tombèrent dans le canal bloquant ainsi le trafic maritime.

(10) Version de Pierre Bachy (Un Maquis dans le Val de vergne, 1974, p.538-539) et de Willy Lisset (Pommeroeul à travers les siècles, Schaerbeek, Imp. Marc Litt, pp. 680-694, 1989)

(11) 50 ans déjà, brochure éditée par l'Administration communale à l'occasion du cinquantième anniversaire de la libération de l'entité de Bernissart (04 septembre 1994)

Il semblerait qu'il y ait eu confusion entre l'acte isolé commis par Louis Maton et l'assaut donné ensuite par quelques résistants qui seront repoussés par les occupants de la péniche et d'autres troupes allemandes fuyant la France et qui se trouvaient à proximité. C'est probablement lors de cet accrochage que Maurice Rassart a été abattu

(12) Rapport de la Commission d'enquête relative au décès de l'Adjudant Maton (Gendarmerie - Lieutenant Rémy commandant le District de Gendarmerie de Boussu, Annexe III, le 16 septembre 1944)

(13) Sa carte d'identité sera retrouvée sur un soldat ennemi abattu dans les bois de Baudour lors de la retraite des troupes allemandes.

Photo

De DROITE vers la GAUCHE

2ème dame = Mme veuve Maton

4ème dame = Mme Fays (soeur de Louis Maton)

5ème dame = Mme Delcampe (institutrice)

7ème dame = Mme Yvette Maton (fille la plus âgée de Louis Maton)

La petite fille à l'extrême gauche = Gisèle Maton (fille la plus jeune)

On ne voit qu'en partie Ginette Maton

AVIS IMPORTANT A LA POPULATION

Je suis chargé de porter à votre connaissance la lettre qui m'a été adressée par Mr le Major Commandant Schicker de la Kreiskommandantur de Tournai
En voici la traduction.

Objet : Représailles concernant l'attentat contre les bâtiments de la gare de Blaton le 25-9-1943 et le sabotage des freins.

Le 25 septembre 1943, des terroristes ont commis un attentat contre les bâtiments de la gare de Blaton. En outre, ils ont saboté des wagons de chemin de fer en coupant les boyaux des freins.

Comme mesure de représailles concernant cet attentat et ce sabotage, Monsieur le Commandant Militaire à Mons a décidé la prise de huit otages à Blaton et environs. L'exécution de cette ordonnance a donné lieu à la prise des personnes suivantes :

1. Pottiez Syrin, Secrétaire communal, né le 24-6-1891 à Ladeuze, résidant à Blaton, 37, rue de la Montagne.
2. Lemoine Adrien, Percepteur des Postes, né le 8-8-1903 à Stavelot, résidant à Blaton, 1 rue Joseph Wauters
3. Maton Louis, Commandant de gendarmerie à Bernissart, né le 31-12-1898 à Tournai, résidant à Bernissart, rue Grande, bâtiment de la Gendarmerie
4. Astierperet Edgard, Employé de charbonnage, né le 3-7-1905 à Bernissart, résidant à Bernissart, 156 rue Grande
5. Leclercq Adolphe, Fossoyeur, né le 4-3-1896 à Péruwelz, résidant à Péruwelz, 65-70 rue du Bas du Rieu
6. Calonne Léon, Ouvrier de charbonnage, né le 5-1-1905 à Péruwelz, résidant à Péruwelz, 58 rue St Amand
7. Dugardin Marc, ex-secrétaire communal, né le 16-2-1889 à Péruwelz, résidant à Péruwelz, 19 rue du Pont à la Faulx
8. Saudemont Lucien, Employé des Postes, né le 26-3-1911 à Bernissart, résidant à Bernissart, 101 rue Grande.

La Kommandantur ordonne de faire connaître ces mesures de représailles à la population par voie d'affiches apposées aux endroits habituels ou de toute autre façon appropriée.

Signé Le Bourgmestre
Florian Houx

Signé Schicker
Major et Commandant

5186. Imp.R.Philippe, Blaton.